



CTA du 4 mai 2022

Liminaire de l'Unsa Education

Monsieur le Recteur,

Des élections ont eu lieu et il paraît qu'il y aura du changement pour les personnels de l'Éducation nationale aussi ... Cela a été prononcé (mais surtout entre les deux tours...) et parfois par les mêmes qui depuis des années les surchargent de travail, par les mêmes dont les décisions ont entraîné la baisse de leur pouvoir d'achat de plus de 15 % en quelques années, par les mêmes qui les encadrent avec un management engendrant plus de souffrances que nous n'en n'avons jamais vues dans notre institution.

Les professionnels de l'éducation quels qu'ils soient ne peuvent plus aujourd'hui se contenter de vagues promesses opportunistes et ont besoin de concret, de clarté et de respect.

Tout d'abord concernant les salaires :

Quelques exemples des conséquences de cette politique d'appauvrissement :

- Les salaires des médecins scolaires, après dix ans d'études tournent autour de 2000 €. Pour rajouter à ce déclassement, notre académie verse les IFSE les plus faibles de France. Est-ce ainsi que vous comptez attirer des titulaires ? Alors qu'il en restera 6 dans le Bas-Rhin d'ici 4 ans, quand il y en avait plus de 30 il y a 30 ans quand on comptait moins d'élèves.
Le même constat peut être fait pour les infirmières.
- Que dire de la pénurie de candidats aux concours qui se généralise quelle que soit les disciplines ?
- Devons-nous parler du nombre de contractuels qui démissionnent rapidement après le constat d'un salaire dérisoire et d'une progression de carrière à peine perceptible alors qu'ils occupent des fonctions de cadres, en charge des missions d'enseignement et d'éducation auprès des enfants de ce pays ?
- Les AESH dont la constante augmentation en nombre est tant promue par ce gouvernement, n'ont jamais été aussi nombreux et nombreuses à rencontrer les assistantes sociales pour cause de salaire- déjà fort modestes- non versés après plusieurs mois de prise de fonction parfois.
- Parlerons-nous aussi des catégories C dont il faut augmenter les salaires par le relèvement de l'indice minimum de traitement parce que le SMIC augmente ?
- Où sont enfin les treizième mois et comité d'entreprise qui permettraient de financer par exemple des vacances pendant les périodes où les tarifs sont les plus élevés ou, plus souvent, d'arrondir les fins de mois ?

Il faut donc du concret et vite concernant les salaires mais aussi dans le domaine des orientations pédagogiques et des conditions de travail :

- Le manque d'anticipation et le travail dans l'urgence pour tous les corps de métiers se poursuivent et semblent se pérenniser alors que le covid s'éloigne...
- Des choix politiques éloignés des réalités pédagogiques de terrain ont été faits avec la baisse des enseignements généraux dans la voie professionnelle et la suppression des mathématiques dans le tronc commun en lycée général. Suppression suivie récemment d'une communication évasive autour de leur retour alors qu'il suffisait d'écouter les experts que sont les personnels en amont...
- Des professionnels de santé qui ont tout fait ou presque sauf leur métier à savoir s'occuper des élèves et faire de la prévention et de l'éducation à la santé tant ils étaient absorbés par la gestion bureaucratique du covid.
- Des assistantes sociales qui avec la crise sanitaire ont vu émerger un nombre croissant de situations difficiles mais doivent prioriser leurs actions en traitant les dossiers les plus urgents, laissant en souffrance d'autres qui mériteraient aussi de l'être.

Enfin il y a les retraites...

La retraite à 64 ou 65 ans est incompatible avec les exigences de nos métiers.

Soyons sérieux ! Comment demander à une professeure des écoles en maternelle de poursuivre jusqu'à 65 ans alors qu'elle se penche toute la journée sur les tables basses, et porte des élèves de temps en temps ? Comment demander à un PLP en maçonnerie par exemple de poursuivre aussi tard...et pour quelle pension ?

L'UNSA Education revendique des mesures de revalorisation forte des pensions et des salaires, et une amélioration significative des conditions de travail.

Le dialogue social doit s'ouvrir. Il faut de nouvelles méthodes et de nouveaux outils qui respectent les personnels, répondent à leurs attentes, permettent l'équilibre indispensable entre vie professionnelle et vie privée.

Par exemple, qu'en est-il de la relation de proximité avec les personnels quand ils n'ont ni réponse ni même une communication expliquant le retard pris par leur demande de CLM déposée il y a plus de 5 mois ?

Nous savons que les personnels administratifs du rectorat sont en souffrance, dépassés par la somme des demandes de dernière minute toujours plus urgentes et prioritaires et qui finissent parfois par passer avant les demandes des personnels par la force des choses et le manque de personnel. Vous l'aurez compris, il n'est pas question de critiquer les personnels des services qui font déjà largement plus que ce qu'ils devraient...

Nous regrettons ici l'époque où un dialogue social sans contrainte existait, où les représentants des personnels que nous sommes pouvions sans difficulté échanger avec les personnels administratifs, apporter des éclairages, facilitant souvent les démarches, les résolutions des difficultés et la communication, dans l'intérêt de tous, personnels administratifs et collègues demandeurs.

Alors, Oui, Monsieur le Recteur vous n'êtes pas responsable de ces très sévères constats mais vous êtes le représentant de cette institution et vous devez faire remonter la souffrance des collègues, les difficultés qu'ils rencontrent.

Il faut une prise de conscience et des actes forts.

Il reste dans ce pays un système éducatif qui tient par le professionnalisme de ses personnels.

Mais celui-ci a des limites. Et nous Corps Intermédiaires vous signifions que nous les avons atteintes. Cela n'empêchera pas l'école d'accueillir des élèves sans doute, mais dans quelles conditions ? Avec des

personnels démotivés qui perdraient le sens du devoir de leur métier.

Pareils à d'autres, qui ont perdu le sens de l'intérêt collectif, en détériorant année après année les conditions de travail des élèves et des personnels pour finir par placer ces derniers au plus bas dans l'échelle sociale au regard des autres pays de l'OCDE.

Les élus de l'UNSA EDUCATION